



Association des spécialistes du pneu du Québec (ASPQ)

# L'ASPQ se soucie de la prévention des accidents dans les ateliers de pneus



Voici les membres du comité de liaison de l'ASPQ. Dans l'ordre habituel, Daniel Grenier, Guy Girard, Jean-Marc Bernard, André Sansregret, Jean Trudel et Jocelyn Jargot d'Auto Prévention.

Le comité de liaison qui a débuté en avril dernier s'est réuni à nouveau en septembre dans les locaux d'Auto Prévention à Brossard. Dans la lignée du comité de liaison ICPP – Auto Prévention, qui nous a permis par le passé d'échanger avec les détaillants d'essence, nous espérons que ce comité pourra nous aider à mieux cerner les besoins des entreprises qui font partie de cette association. À partir de ces échanges et de cette compréhension, nous pourrions tirer des conclusions sur les sujets de santé et de sécurité au travail qui demandent à être élaborés, et ce pour le plus grand profit de tous.

## Une actualité à suivre...

Lors de la deuxième réunion du comité, les membres nous ont fait part de la priorité sur laquelle travailler au cours du prochain semestre: la sensibilisation des propriétaires.

Un plan de présentation, échafaudé à cet effet, sera validé lors de la prochaine rencontre du comité de liaison. Il constituera un point de départ aux actions qui seront envisagées par la suite.

Parmi les autres sujets déjà abordés, certains deviendront sûrement des priorités. Nous vous conseillons donc de demeurer attentifs au cours des mois à venir !

Parmi les sujets à l'agenda, notons :

- la procédure de gonflage sécuritaire pour véhicules lourds
- de nouvelles exigences en termes d'équipement de travail
- la formation et la qualification: le SIMDUT, les connaissances de pré-embauche, etc.
- le service routier en présentation vidéo intitulée *Un ABC du dépannage sécuritaire*

## APPEL À TOUS

En tant que membre de l'ASPQ ou en tant que spécialiste du pneu, si vous désirez soumettre des suggestions ou des questions en santé et en sécurité, adressez-les moi. Je serai heureux de les soumettre au comité !

jargot@autoprevention.qc.ca  
ou 800 363-2344 poste 229

## Mesurez vos connaissances !



Photo : Jocelyn Jargot

Au tournoi de golf de l'ASPQ du mois d'août, un quizz contenant plusieurs questions de sécurité a été adressé aux participants. Nous vous proposons ici de tester vos connaissances à votre tour.

Attention plusieurs réponses peuvent être bonnes.

1. Le gonflage d'une roue à jante multi-pièces dans une cage est :
  - obligatoire par règlement,
  - fortement conseillé par les manufacturiers.
2. Si une rupture éclair se produit lors du gonflage dans une cage conventionnelle :
  - la roue sera projetée,
  - des débris peuvent être projetés.
3. Sur une machine à monter les roues, une soupape de surpression peut :
  - nous alerter d'un défaut d'appariement,
  - empêcher une roue d'être projetée.

## Réponses

1. Obligatoire par règlement.
2. Des débris peuvent être projetés.
3. Les 2 réponses sont bonnes.